

Avis de constitution

SOCIETE « SAM AMEUBLEMENT » en abrégé « SA »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON MAROC, LOT 6028 B,
ILOT 144 N N 2E TR (NON LOIN DE LA PHARMACIE
PHENIX), Lot 6028 B, Ilot 144 N N 2E TR

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Août 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAM AMEUBLEMENT » en abrégé

« SA »

Objet : Conception et vente de meubles de tout type : fauteuils, chaises, bibliothèques, tables, placards, comptoirs etc ...-Travaux d'ameublement-Entretien de meubles et vente de produits d'entretien de meubles-Aménagement intérieur et extérieur - Construction métallique -Travaux de cloisonnement-Commerce général-Vente de matériels divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON MAROC, LOT 6028 B,

ILOT 144 N N 2E TR (NON LOIN DE LA PHARMACIE PHENIX), Lot 6028 B, Ilot 144 N N 2E TR

Dirigeant(s) M SAMBAGA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08262 du 16/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°49549/GTCA/RC/2024 du 16/08/2024

